

Procès-verbal de la CLDR du 27 juin 2024 (10^e CLDR)

Présences: 24 (dont 3 élus)

Excusés: 24

Absents: 7

Démissionnaire : 5

L'ordre du jour de cette rencontre était le suivant :

- 1. Mot d'accueil du Président ;**
- 2. Validation du PV de la réunion de la commission du 28 décembre 2023 ;**
- 3. Dossier de la maison de village de Buvrines : approbation de l'avant-projet ;**
- 4. Etat d'avancement des projets du PCDR ;**
- 5. Démissions ;**
- 6. Divers.**

1. Mot d'accueil du Président

Monsieur Van Houter accueille la CLDR en remerciant les membres présents

Il présente l'ordre du jour de la CLDR et cède ensuite la parole à Monsieur Goffin, agent chargé du PCDR de la Ville de Binche.

2. Validation du PV

Le PV de la réunion de la commission précédente avait été transmis par mail à tous les membres dans le courrier d'invitation. Des copies en format papier étaient par ailleurs disponibles ce jour. Ce PV n'a donné lieu à aucune remarque ni question de la part des membres de la CLDR qui l'ont approuvé à l'unanimité.

3. Dossier de la maison de village de Buvrines : approbation de l'avant-projet

Monsieur Goffin rappelle tout d'abord la philosophie générale du projet (coût, subvention, dimensions,...)

Etat d'avancement du projet de la maison de village de Buvrinnes: Rappel



Le coût global du projet est estimé à +/- 1.500.000 €.

Le montant global estimé de la subvention est de 680.000,00 €.

Etat d'avancement du projet de la maison de village de Buvrinnes

1. Permis d'urbanisme:

-Enquête publique réalisée du 21 novembre au 5 décembre

- > Isolation sonore;
- > Vues;
- > Usage raisonné.

Réception du permis le 4 mars 2024

OK->Analyse de risques incendie

Il fait ensuite le point sur les aspects urbanistiques du projet en informant que la procédure a suivi son cours et que le Fonctionnaire Délégué a rendu un avis favorable le 5 mars 2024.

Une analyse de risque doit cependant être réalisée pour répondre aux attentes du FD.

Etat d'avancement du projet de la maison de village de Buvrines

2. Convention faisabilité ok

-> Convention-exécution

Réunion avec le SPW dès aval
sur l'avant-projet
(Collège/CLDR)



Monsieur Goffin informe par après l'assemblée qu'une fois l'avant-projet validé par la CLDR et par le Collège, une réunion d'accompagnement sera organisée avec l'auteur de projet et l'administration pour pouvoir passer solliciter une convention exécution auprès de la Ministre.

Pour le collège, une mise à jour du budget sera à réaliser par l'auteur de projet

Etant en congé en juillet, celle-ci sera transmise mi-aout.

Après présentation des plans modifiés suite aux échanges réalisés notamment avec le Patro, le CLDR marque son accord sur l'avant-projet.

La CLDR rappelle qu'il sera important de trouver une solution pour le Patro puisse fonctionner pendant la durée des travaux.

4. Etat d'avancement des projets du PCDR

Point sur les différents projets

N° projet	Intitulé de la fiche projet	
FP 1.1	Construction d'une maison de village à la cure de Buvrines	Convention-faisabilité acceptée 18/12 Passage prochain en réunion de coordination
FP 1.2	Développement d'un marché "tournant" dans les villages	
FP 1.3	Création d'un groupe pour entretenir et baliser les sentiers	
FP 1.4	Aménagement de 21 espaces de convivialité	Projet pas encore entamé
FP 1.5	Rénovation de l'église de Bray-Village en maison de village	Réalisation d'esquisse par l'AP
FP 1.6	Développement de lieux naturels (mares, zones naturelles, haies, ...)	
FP 1.7	Aménagement d'un verger pédagogique à Péronnes Charbonnage	Réalisé
FP 1.8	Aménagement de la place de Leval en espace partagé	Projet en cours: passage au Collège
FP 1.9	Aménagement de la Place Bourdon à Ressaix en espace de convivialité	Prochain projet à activer

Monsieur Goffin fait ensuite le point sur l'état d'avancement propre à quelques projets des lots 1 et 2

Point sur les différents projets

N° projet	Intitulé de la fiche projet	
FP 1.1	Construction d'une maison de village à la cure de Buvrines	Convention-faisabilité acceptée 18/12 Passage prochain en réunion de coordination
FP 1.2	Développement d'un marché "tournant" dans les villages	
FP 1.3	Création d'un groupe pour entretenir et baliser les sentiers	
FP 1.4	Aménagement de 21 espaces de convivialité	Projet pas encore entamé
FP 1.5	Rénovation de l'église de Bray-Village en maison de village	Réalisation d'esquisse par l'AP
FP 1.6	Développement de lieux naturels (mares, zones naturelles, haies, ...)	
FP 1.7	Aménagement d'un verger pédagogique à Péronnes Charbonnage	Réalisé
FP 1.8	Aménagement de la place de Leval en espace partagé	Projet en cours: passage au Collège
FP 1.9	Aménagement de la Place Bourdon à Ressaix en espace de convivialité	Prochain projet à activer

Il est ainsi expliqué que les différents aménagements de la fiche 1.4 (aménagement de 21 espaces de convivialité) qui avaient été proposés par le service travaux n'ont pas encore été entamés.

Le projet de transformation de l'ancienne église de Bray-Village en maison de village avance peu à peu. Des premiers échanges entre l'architecte désigné et la Ville de Binche ont eu lieu et un géomètre a été désigné pour dresser les plans du bâtiment.

Des arbres fruitiers ont été plantés récemment par le service travaux. La fiche 1.7. Aménagement d'un verger pédagogique à Péronnes Charbonnage est ainsi en voie de finalisation.

Enfin, il est expliqué que le projet d'aménagement de la place de Leval en espace partagé sera très bientôt présenté au Collège.

Des citoyens émettent ensuite des craintes quant à la bonne organisation qu'il conviendra de donner au projet d'aménagement de la Place Bourdon. Monsieur Van Houter explique qu'il conviendra de concilier au mieux sécurité, parking et aménagement de détente pour améliorer la situation des lieux. Prendre en compte le stationnement est effectivement une préoccupation qui fait écho chez les membres

Monsieur Van Houter revient enfin sur le projet d'aménagement des entrées de village de Waudrez. Il explique qu'une autre option est choisie. Des hôtels à insectes au nom des anciennes communes vont en effet essaimer dans les différents villages vu le bon accueil qui leur a été réservé jusqu'ici.

5. Démissions

5 démissions sont présentées par Monsieur Goffin à l'assemblée qui les acte. Monsieur Van Houter explique qu'étant très proches des élections communales, membres élus et non élus seront redésignés après le scrutin



6. Divers

Aucun divers n'étant proposé, Messieurs Van Houter et Goffin remercient les membres de la CLDR présents, leurs souhaitent une bonne soirée.